

JOURNAL

DE

FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU LUNDI, 10 AVRIL 1797.

De Lisbonne, le 6 Mars.

Suivant les dernières dépêches que la cour a reçues d'Espagne, on craint que la déclaration de guerre n'ait lieu incessamment, et que la victoire de Sir John Jervis ne contribue beaucoup à la déterminer. En conséquence, on fait tous les préparatifs pour s'opposer à une invasion. Diverses levées ont déjà eu lieu; les cadres des vieux régimens ont été remplis, on en a formé de nouveaux, la cavalerie a été doublée. Toutes les troupes réglées sont en marche pour les frontières, et Lisbonne est gardée par la propre milice. Un ordre vient d'être porté, qui met en réquisition tous les chevaux anglais. C'est une démarche qui n'avoit jamais eu lieu aux temps des plus grands dangers.

De Milan, le 1er. Avril.

Un rapport de l'armée d'Italie, en date du 25 Mars, fait mention d'un nouveau succès remporté par les françois à Treviso, endroit situé dans les montagnes entre le Frioul et la Carinthie, vis-à-vis de la *Klaus de Plefs*. Les républicains se sont emparés ensuite de ce dernier endroit, où se trouvoient 500 hommes et 5 pièces de canon.

Nous voyons arriver journellement ici des transports de prisonniers. Hier, il arriva un bataillon de 500 hommes tous Polonois, qui furent aussitôt incorporés dans la légion Polonoise formée ici. — L'on évalue à 30 mille hommes les renforts que l'armée d'Italie reçoit de l'intérieur de la France.

L'on apprend de Turin que M. de Gherardini, ministre impérial, est décédé dans cette ville. (*Gazette de Milan.*)

Extrait des Nouvelles de Paris, des 1 & 2 Avril.

Le prince de Conti vient d'être nommé é-

lecteur dans le canton de Melun. — On désigne partout (dit la *Quotidienne*) les personnages qu'on doit nommer au corps législatif; ceux dont on parloit, il y a trois mois, sont ceux dont on parle le moins aujourd'hui; les hommes qui paroissent sur la scène politique, sont comme les énigmes; on les abandonne lorsqu'on en a trouvé le mot; les uns veulent des propriétaires, les autres veulent des hommes à talens; quant à moi, qui pense qu'il faudra monter encore plus d'une fois à l'escalade, je voudrois qu'on ne nommât que des grenadiers.

La même feuille rapporte une lettre de Turin du 20, où il est dit que les troupes Piémontoises que la cour a envoyées dans la Novarèse, devoient servir pour tenir en respect les habitans de cette province, et empêcher qu'ils ne suivent l'exemple de la Lombardie Vénitienne. Cette lettre ajoute qu'il règne une grande désertion dans l'armée Sarde, il y a déjà des compagnies entières qui ont déserté avec leurs officiers à la tête et tambour battant.....

L'on n'a rien appris qui confirme ou qui accrédite la nouvelle de la signature des préliminaires de la paix à Turin. N'est-ce pas un poisson d'Avril (dit la *Feuille du Jour*). Voici ce que dit le *Rédacteur* à ce sujet: „On parle beaucoup, depuis quelques jours, de prétendues ouvertures de paix faites par l'Empereur; nous ne dirons pas jusqu'à quel point ces bruits sont fondés; mais ce qu'il y a de sûr, c'est que les ordres donnés de *démolir Manisue* et de *combler le port de Trieste*, forceront probablement l'Empereur de nous faire part de ce qu'il pense et de ce qu'il veut faire. „

Le même journal officiel a annoncé hier l'entrée des françois à Trieste. Aujourd'hui, il a publié un rapport détaillé de ce qui s'est passé du 12 au 16 Mars à Bergame. Voici un

extrait de ce rapport. (Il donnera de grandes lumières sur ce singulier évènement).

Le 12, le commandant françois fut averti que le gouverneur de Bergame avoit fait distribuer des cartouches à 450 hommes de troupes vénitienues qu'il avoit fait entrer dans la ville, malgré la parole qu'il avoit donnée de n'avoir que 24 hommes pour la garde & environ 100 hommes pour les patrouilles. Le même jour, toute la cavalerie se mit sous les armes; des canoniers furent rassemblés sous des prétextes frivoles; les milices furent réunies au palais du gouverneur, & des cartouches & des munitions leur furent distribuées. Tout l'état-major de la cavalerie vénitienne, qui se tient habituellement dans les faubourgs, vint en armes dans la ville, recevoir des ordres secrets du gouverneur. Ces préparatifs & les fortes patrouilles qui marchent sans cesse, déterminèrent le commandant françois dans Bergame à écrire au gouvernement & à lui demander, s'il prétendoit rompre la neutralité & attaquer nos troupes. Il l'exhortoit en même tems à faire cesser ces mouvemens inquiétans, & pour ne pas omettre les précautions militaires, il fit braquer sur la place deux canons, gardés par un piquet de 50 hommes. Cependant le peuple indigné des mesures qu'il voyoit prendre contre lui & contre les françois qu'il aime, s'est levé & s'est réuni en masse pour jurer haine à la tyrannie & fidélité à un gouvernement libre. Il a émis son vœu pour se réunir à la république Cispadane & aux intérêts du peuple Lombard..... Une garde nationale formée sur-le-champ, agit comme si le peuple étoit libre depuis plus de 10 ans, & on organise dans ce moment une légion de 1600 hommes bien déterminés. Le gouverneur effrayé est parti pour Venise. Le peuple vouloit le mettre en pièces; un citoyen françois l'a sauvé. Un adjudant-major des troupes françoises, l'a couvert de son corps, & l'a accompagné à trois milles de Bergames. La troupe vénitienne qu'on avoit envolée de force contre nous, s'est sur-le-champ débandée, & il ne reste plus un seul soldat dans Bergame. Le peuple des campagnes qu'on avoit voulu exciter à prendre les armes contre nous, au son du tocsin, est tranquille & adore sa révolution..... Le commandant françois a été tranquille spectateur des évènements. La neutralité n'a souffert aucune infraction; il n'y a pas eu le moindre mouvement militaire. Il a toujours répondu à tous ceux qui vouloient lui faire prendre part aux affaires, que tout ce qui se passoit ne regardoit aucunement les françois, & qu'il n'avoit ni ordre ni conseil à donner..

Le conseil militaire n'a point prononcé dans la séance d'hier comme on le croyoit. Cette séance a été entièrement consacrée à l'audition des témoins.

Enfin l'Accusateur Public vient de paroître; c'est toujours la même chaleur de style, la même énergie de principes. Ce dernier Numéro renferme des traits frappans sur la situation de la France, et des observations pleines de sagesse sur les élections.

Extrait d'une lettre de la Haye, du 31 Mars.

Hier la convention nationale a fermé la discussion sur le plan de la constitution Batave; il ne reste plus que quelques points, sur lesquels une commission nommée ad hoc est chargée de faire son rapport dans la quinzaine. Cette constitution doit être présentée à l'approbation du peuple, avant le mois de Mai. Dans la même séance, l'assemblée a décrété, que les

créanciers du prince d'Orange seront cités, pour faire liquider leurs prétentions.

De Bruxelles, le 2 Avril.

Les assemblées primaires ont achevé le 28 Mars le choix des électeurs pour le canton de Bruxelles, lesquels sont au nombre de dix-sept. Les jours suivans, elles se sont occupées de l'élection des juges de paix. Ceux qui ont été déjà nommés sont les citoyens Vrever, van Haelesvyk, Foubert et Vanderstegen de Putt. Les trois premiers étoient déjà juges de paix. Le 9 de ce mois, tous les électeurs du département se réuniront en assemblée électorale à Bruxelles, pour procéder au choix des représentans, des administrateurs et des juges.

Tandis qu'on nous assimile pour les formes au gouvernement de la France, l'on continue de nous traiter avec la plus grande rigueur. Plusieurs cantons, et même jusqu'aux faubourgs de cette ville, ont été mis, la semaine dernière, à exécution militaire, afin qu'ils aient à payer sur le champ les vingtièmes arriérés de plusieurs années.

Il est encore passé, ces jours-ci, des corps de chasseurs et des bataillons francs, venant de l'armée des côtes du Nord; ces troupes ont la plus mauvaise mine, sont mal armées, presque entièrement nues et ne paroissent pas être très-disciplinables. Ce sont elles qui ont fait la guerre de ravage dans la Vendée et les départemens insurgés des ci-devant provinces de Bretagne et Poitou: elles se rendent à l'armée de Sambre et Meuse. Elles prennent routes la route du Rhin; mais l'on dit qu'une partie doit s'arrêter dans le pays de Liège.

L'on écrit de Dunkerque que, ces jours passés, une division de 20 bateaux plats et de 6 chaloupes canonnières, a mis en mer pour aller au devant d'un convoi de bâtimens de transport venant de Boulogne et qui seroit la côte pour venir se réunir à l'armement de Dunkerque. Aussitôt que cette division eut mis à la voile, une corvette angloise avec quelques autres bâtimens légers armés en guerre, lui livra un rude combat, à la suite duquel elle fut obligée de regagner promptement Dunkerque. Le convoi profita cependant de l'engagement pour entrer dans ce port. Depuis ce moment, les anglois croisent en forces à la hauteur de Dunkerque et de Calais.

D'Innsbruck, le 3 Avril.

Hier à 5 heures du matin, notre corps d'armée se mit en mouvement pour se porter sur Brixen et tenter d'en chasser l'ennemi; les troupes Impériales formoient le centre, et les deux ailes étoient composées d'habitans du Tyrol.

On avoit laissé environ 5000 de ces derniers comme corps de réserve à Sterzingen. Cette première tentative n'eut pas le succès désiré. L'aile gauche s'étant avancée du côté du Pustertal, apprit que les françois occupoient cette vallée avec des forces considérables. En conséquence, elle ne chercha point à pénétrer de ce côté sur Brixen, parcequ'elle eût couru risque d'être prise en flanc. L'aile droite attaqua avec beaucoup de bravoure; mais se trouvant exposée au feu de plusieurs batteries qui tiroient à mitraille, elle fut enfin forcée à se retirer. Le centre ne pouvant seul continuer l'attaque, on jugea convenable de faire reprendre aux troupes leur première position. L'on croit qu'il y aura incessamment une nouvelle attaque.

De Munich, le 4 Avril.

Il est passé ces jours-ci par notre ville plusieurs officiers autrichiens venant du Rhin, qui le rendent comme couriers à Vienne. Dans la nuit de Samedi à Dimanche, il est aussi passé un courrier anglois qui se rend en toute diligence à Vienne.

D'Augsbourg, le 6 Avril.

M. le général Baron de Mack est arrivé ici aujourd'hui à 4 heures du matin; il n'a fait que changer de chevaux et a continué aussitôt la route sur Munich.

L'on travaille avec la plus grande activité à réparer et augmenter les fortifications de la ville d'Ulm; l'on élève aussi des retranchemens sur les hauteurs voisines.

Extrait d'une lettre de Vervier, du 29 Mars.

Une division composée en partie de troupes tirées de l'armée du Nord, et d'autres arrivant de l'intérieur, vient de se former dans les environs de Limbourg, Spa, Malmedy et Vervier.

Le quartier-général du général de brigade qui l'organise est à Limbourg. Aussitôt qu'elle sera rassemblée, elle passera sous les ordres du général de division Collot, commandant à Luxembourg. — Hier, il est arrivé ici de l'armée du Nord quelques-unes des troupes qui vont former cette division. C'étoit la 8^{me}. demi-brigade d'infanterie légère et une partie de la 84^e. de ligne. Ces corps sont partis ce matin; ils le rendent à Spa et dans les environs. Il paroît qu'ils y resteront une quinzaine de jours. L'armée du Nord, proprement dite, borde le Rhin depuis Embden jusqu'à la Wupper.

Extrait d'une lettre de Bonn, du 1^{er}. Avril.

La régence de l'Electorat est rentrée en fonctions. La commission intermédiaire a aussi commencé hier ses opérations; elle s'occupe spécialement de l'approvisionnement des armées.

Les 5 membres qui la composent reçoivent chacun 15 louis par mois. On n'a pas encore nommé les commissaires nationaux, qui doivent résider près des administrations du pays.

Le général Hoche, qui étoit arrivé Mercredi soir ici, est reparti le lendemain pour Creveld.

Le général Bonneau est mort ici le 30, des suites des blessures qu'il a reçues dans la dernière campagne. Hier, il a été enterré avec toutes les formalités funèbres de la religion. Le chapitre, tous les couvens et les confréries de la ville assistèrent à la cérémonie; le cortège étoit fermé par les troupes de la garnison. La cérémonie a eu lieu avec beaucoup d'ordre et de décence.

On apprend d'Andernach, que l'organisation de l'aile droite de l'armée de Sambre et Meuse s'opère avec beaucoup d'activité. C'est le général Lefebvre qui la commande.

Voici, à ce qu'on assure quel a été le sujet de la conférence de Neuwied du 24 Mars. Les entraves qu'éprouve depuis si longtems la navigation sur le Rhin, ayant presque entièrement fait cesser tout commerce entre les villes situées sur les deux rives de ce fleuve, les négocians de diverses contrées s'étoient adressés à la généralité françoise pour tâcher d'en obtenir une permission qui assurât la communication entre les villes commerçantes situées sur les deux rives du Rhin. Du côté des républicains, on se montra en effet disposé à l'accorder; & le général Hoche passa le Rhin pour en conférer avec le général autrichien Kray. Il paroît qu'on est parvenu à applanir presque toutes les difficultés qui existoient à ce sujet. Le général françois proposa aussi dans la même conférence de reconnoître des deux parts la neutralité de la ville de Neuwied; mais le général Kray s'est absolument refusé à accepter cette proposition.

On mande de Coblençe que les marchands de cette ville envoient, le 27 de ce mois, trois députés au commandant d'Ehrenbreitstein, pour lui demander le libre passage pour ceux d'entre eux qui voudroient se rendre à Francfort. Son Exc. y consentit, avec la réserve que les voyageurs lui enverroient préalablement une déclaration de leurs noms & du genre d'affaires qui les appellent à Francfort, afin qu'après l'avoir prise en considération, on pût leur expédier le lendemain des passeports. Il doit en être de même pour les marchandises.

De Cologne, le 1^{er}. Avril.

Après la revue de 12 régimens de cavalerie à Duren, ces troupes se sont mises en marche en deux colonnes, l'une se rendant à l'aile droite et l'autre à l'aile gauche de l'armée de Sambre et Meuse. Le lendemain le général Hoche partit lui-même pour l'aile droite, afin d'organiser celle-là comme il avoit fait à la gauche. On n'attend plus que le placement de tous les corps de bataille, pour commencer les opérations. Les renforts arrivent toujours; l'artillerie, les munitions, les vivres, tout est en mouvement sur tous les points. On a aussi fait transporter à Andernach les pontons qui étoient restés à Neufs.

Le général Bonami qui avoit été remis en jugement à Coblençe, vient d'être acquitté; ce jugement a été ratifié par les généraux Lefebvre, Lemoine et Daurier.

Du 4 Avril. Le journal de cette ville vient d'insérer l'article suivant : „On a appris avec peine au quartier-général de l'armée françoise que plusieurs des habitans du pays situé derrière la ligne de démarcation, ne se croient plus en sûreté depuis que l'abbaye de Werden a été imposée à une contribution militaire. La note suivante doit les rassurer entièrement.

„L'abbaye de Werden, située sur la rive gauche de la Roër, s'est de tous tems prétendue immédiate de l'Empire, quoique son territoire soit sous la protection du Roi de Prusse. D'après les conventions faites entre la Prusse et la République françoise, la Roër fait la ligne de démarcation; et il n'y a de compris dans cette ligne sur la rive gauche que les pays appartenans au Roi de Prusse, sur lesquels cependant les deux armées ont la liberté de passer en y payant tout ce qu'elles feront dans le cas de le faire fournir. En conséquence de ces conventions, le général françois a déclaré que la contribution qu'il exigeoit ne devoit porter nullement sur les habitans du pays de Werden, dont il respecte les propriétés comme sujets du Roi de Prusse, mais qu'elle seroit payée en entier par l'abbaye, qui ne doit pas être plus exempte de semblables contributions que les autres états de l'Empire, et qui d'ailleurs autorise publiquement sur son territoire le recrutement pour l'armée autrichienne.²³

Extrait de l'ordre général de l'armée de Sambre & Meuse du 13 au 14 Germinal (du 2 au 3 Avril).

Le général en chef, sur la demande qui lui a été faite par les négocians de la ville de Cologne, de donner à la navigation un libre cours sur la rive gauche du Rhin, depuis Coblenz jusques en Hollande & sur la Moselle, de manière à ce que leurs bâtimens ne soient point inquiétés par les postes que les troupes occupent sur ces deux fleuves.

Considérant que cette mesure ne peut être nuisible aux intérêts de la république, si, comme lesdits négocians de Cologne s'y engagent, il ne doit point être transporté sur la rive droite du Rhin d'approvisionnement qui puisse tourner au profit de nos ennemis.

Arrête: 1^o Que la navigation sur la rive gauche du Rhin, depuis Coblenz jusques en Hollande sera entièrement libre, de même que sur la Moselle. 2^o Que les négocians qui voudront faire remonter ou descendre des bateaux de Coblenz à Cologne sur cette même rive, quelques soient leurs chargemens, seront obligés de fournir entre les mains du commandant général de l'armée de Sambre & Meuse, un cautionnement de la valeur du chargement, afin que si ces bateaux passeroient à la rive droite du Rhin peut y déposer les objets dont ils sont chargés, la république pût être dédommée du bénéfice qui en résulteroit pour les ennemis. 3^o Qu'il sera établi au profit de la république un péage à Bonn, pour les bateaux qui remonteront & un autre à Andernach pour ceux qui descendront, dont les droits seront perçus sur le mode des anciens tarifs. 4^o Que le même péage sera conservé à Cochem comme par le passé, & le même tarif suivi, pour les bateaux qui navigueront sur la Moselle.

„Le général en chef, aux conditions énoncées dans les précédens articles, lorsqu'elles auront été remplies, ce qui sera constaté par des certificats du commandant général des cautionnements qui auront été fournis, & par les reçus des droits de péage:

Oidonne aux officiers généraux & particuliers commandant les postes riverains de la Moselle & du Rhin, de protéger de tous leurs moyens la navigation qui sera faite sur ces deux fleuves, par les négocians de la ville de Cologne, comme aussi de faire arrêter les bâtimens qui se trouveroient en contravention, & d'en donner sur-le-champ connaissance à la commission intermédiaire des pays conquis établie à Bonn.

Signé, L. Hoche.

„Le général en chef recommande aux officiers généraux & autres commandans les postes établis sur les rives de la Moselle & du Rhin, de tenir strictement la main à l'exécution de cet arrêté.

„Certifié conforme au registre, l'adjudant-général.
Signé, Coulanges.

Du Thal d'Ebreuveinstein, le 6 Avril.

La communication d'une rive à l'autre avoit eu lieu jusqu'à ce moment tous les jendis, d'après un arrangement fait. Aujourd'hui, les françois ont renvoyé le bateau qui abordoit à Coblenz, sans permettre qu'aucune des personnes qui s'y trouvoient, descendît à terre. Cette interruption subite paroît d'autant plus singulière, qu'elle n'a point été annoncée préalablement. Les marchands de Coblenz qui avoient la permission de se rendre à Francfort, et qui se propoisoient de passer le Rhin aujourd'hui, se voient retardés par cet incident.

Différens avis reçus de la rive droite, ainsi que du Bas-Rhin, font présumer que l'ennemi ne tardera pas à reprendre l'offensive.

De Francfort, le 9 Avril.

Des lettres d'Augsbourg en date du 7, portent qu'au moment du départ du courrier, on y avoit reçu la nouvelle d'Inspruck, que M. le général de Laudon s'étant avancé de Meran contre le flanc gauche des françois, les avoit repoussés et s'étoit ensuite rendu maître de Botzen. Ce succès, dont nous espérons recevoir bientôt la confirmation, rendroit la position de l'ennemi singulièrement précaire dans le Tyrol.

La poste de Ratisbone et de l'Autriche n'étant pas arrivée, l'on ne sait rien de positif sur les mouvemens des armées dans la Carinthie. Une lettre de Salzbourg en date du 4, rapportée par la Gazette d'Augsbourg, dit que l'armée impériale sous les ordres de S. A. R. l'Archiduc doit avoir pris une position derrière la Murr entre Judenbourg et Prug, et qu'elle n'attend que le moment favorable pour tenter un coup décisif. Suivant la même lettre, les françois occupent Villach et même Clagenfurth. Nous ignorons jusqu'à quel point on peut ajouter foi à ces nouvelles.